Orléans, mercredi 27 décembre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES VINAIGRERIES : Appel à Manifestation d'Intérêt

Éléments forts du quartier Bourgogne, les bâtiments des anciennes vinaigreries Dessaux, édifiés après 1892, endormis depuis 1978, se préparent à une renaissance. Dans le cadre de sa politique culturelle, dont elle fait l'une de ses priorités, Orléans affirme sa volonté de transformer ce lieu en véritable fabrique pour les Arts plastiques et visuels. La Ville souhaite déléguer la direction et la gestion du lieu et lance un appel à manifestation d'intérêt pour faire émerger différentes propositions de valorisation de ce nouveau projet culturel.

Visuels non contractuels. Projet en cours de définition © Agence Nathalie T'Kint

Faisant le constat d'un fort besoin exprimé par les acteurs des arts plastiques en espaces de travail, création, production, monstration, logement d'artistes, la Ville d'Orléans a décidé de dédier le site des anciennes vinaigreries Dessaux à ces activités. D'ici 2019, cette friche industrielle empreinte d'histoire se transformera en fabrique pour l'Art en alliant production, création et diffusion dans le domaine des Arts plastiques et visuels. Une dizaine d'ateliers seront créés pour le travail individuel et deux ateliers techniques mutualisés et de plus grande taille sont prévus. Vivant, convivial, ouvert sur la ville et aux différents publics, le lieu s'articulera autour d'espaces d'exposition et de lieux de convivialité pour permettre les échanges et les rencontres entre les résidents, les utilisateurs ponctuels et le public. S'agissant d'un équipement et d'un projet novateur dans le champ de la politique culturelle de la Ville, ces modalités de direction artistique, d'animation, de gestion et d'exploitation ne sont pas précisément définies. **C'est la raison pour laquelle la Ville lance, depuis le 20 décembre 2017 et jusqu'au 23 février 2018 à 12h00, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour faire émerger différentes propositions de valorisation de ce nouveau projet.**

Le projet devra être présenté à la fois sous l'angle :

- Culturel (quelle vie pour ce lieu pour les visiteurs et pour les usagers ?)
- Artistique (quel projet artistique ? quel lien avec le réseau régional de l'Art contemporain - CCOD, Tannerie d'Amilly,...?)
- Administratif (quelle gestion ? quelle organisation ?)
- Économique (pérennité de l'action selon un modèle économique viable, rapport ressources propres / contributions publiques)

Calendrier

- Lancement de l'AMI : 20 décembre 2017
- Clôture de l'AMI : 23 février 2018 - 12h00
- Résultats de l'AMI : 28 avril 2018
- Lancement de l'appel à projet : mai 2018

Lien pour consulter le dossier de l'AMI

Contact Presse | Paul Davy | Tel.06-80-80-04-83 | paul.davy@orleans-metropole.fr | www.orleans-metropole.fr